

GREZOLLES



N° 20
JANVIER 2016

Renseignements pratiques

Mairie : Tel : 04 77 62 57 00	Ecole : Grézolles : 04 77 62 57 90
Fax : 04 77 62 54 58	Souternon : 04 77 65 52 46
Mail : mairiegrezolle@wanadoo.fr	Saint Julien d'Oddes : 04 77 65 52 65
Site Internet : grezolles.fr	
Contact : site_internet@grezolles.fr	
Secrétariat ouvert au public :	Salle de SOVA : 04 77 62 54 19
- le mardi de 14h à 17h	
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	
Permanence des adjoints : le samedi de 9h à 11h	

Correspondant presse :	Mme Maritchu CLEMENT	04 77 62 50 19
-------------------------------	----------------------	----------------

Déchèterie intercommunale :

La déchèterie intercommunale est située sur la zone d'activités de Pralong à St Germain Laval et vous accueille :

Horaires d'été : Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00
Le Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00

Horaires d'hiver : Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00
Le Samedi de 13h30 à 17h00

Gendarmerie de Saint-Germain-Laval :	04 77 65 00 37	Urgence : 17
SAMU Roanne :	04 77 72 24 00	Urgence : 15
Pompiers :		Urgence : 18
Trésorerie de Saint-Germain-Laval :		04 77 65 42 38
Service des Eaux de Saint-Germain-Laval (SAUR) :		04 77 65 40 33
Syndicat des Eaux de la Bombarde :		04 77 65 40 64
EDF (Montbrison) :		08 10 33 31 42
Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable :		04 77 65 48 75
	Fax :	04 77 65 57 72
Transports scolaires CAR POSTAL Rochette (Montverdun) :		04 77 97 42 97
Pompes Funèbres Ets COLOMBAT (St Germain Laval) :		04 77 65 43 34
Ambulances : PLANET'AMBULANCE		04 77 64 92 77
Ets LEROUX Ch.		04 77 65 43 46

Commerçants :

Epicerie, dépôt de pain Ets FOURNIT :	04 77 62 58 80
Bar, tabac, presse "LE CAFE DE GREZOLLES" :	04 77 62 57 93
Matériaux Sarl SITERRE :	04 77 62 57 72
Négoce de bestiaux SAS CLEMENT Frères :	04 77 62 57 79
Portes et automatismes Ets DOITRAND :	04 77 66 41 20
Vente directe de viande bovine GAEC DE LA PATOUZE :	06 70 01 30 77

Artisans :

Plomberie, chauffage, Energies Nouvelles Sarl LOUVET :	04 77 62 55 84
Garage PONCET :	04 77 62 57 01
SYTEC AUDIO Ets THIMONIER :	09 50 73 04 55
Entr. PALABOST Sylvain :	04 77 62 58 11
PRAS DEBARRAS :	06 65 36 42 55

Accueil touristique :

Restaurant "Le Georget" :	04 77 62 56 52
	09 77 30 96 09

Sommaire

Sommaire	1
Edito / Mot du maire	2
Mairie :	
1 – Budget.....	3
2 – Travaux en cours / en projet.....	4
3 – Etat civil / Bébé de l'année.....	11
4 – Informations :	
- Mairie.....	12
- Recensement de la population.....	13
- Ordures ménagères.....	14
- Plan local d'urbanisme	15
- Fibre optique.....	17
- Collectivités / Loi NOTRe.....	18
CCVAI :.....	24
Vie à Grézolles :	
1 – Nouveaux habitants.....	27
2 – RPI Grézolles / Souternon / Saint Julien d'Oddes.....	28
3 – Cela s'est passé cette année.....	30
4 – Marché nocturne.....	33
Ronde des associations :	
1 – FNACA.....	36
2 – Sou des écoles.....	37
3 – Chasse communale	38
4 – Donneurs de sang	40
5 – Club de l'Amitié.....	41
6 – Elan Val d'Aix.....	42
7 – Comité des fêtes.....	43
8 – Les Aiguilles Grézolloises.....	44
9 – J'AIM FOOT.....	45
10 – GASPARE.....	46
10 – AGAP.....	47
Culture et patrimoine :	
1 – La culture du chanvre.....	50
2 – Seigneurs Gayardon de Grézolles.....	53
3 – Jeu.....	57

Edito des conseillers départementaux



Il y a un peu moins d'un an, vous nous avez fait l'honneur de nous choisir pour représenter le nouveau canton de Boën-sur-Lignon au sein de l'Assemblée Départementale. Sachez que nous nous sommes immédiatement mis au travail pour défendre au mieux vos intérêts et les intérêts des 55 communes du canton et cela sans esprit partisan.

Bien entendu, nous n'aurons pas l'indécence de vous dire que tout va bien et de faire de grands discours que plus personne ne comprend et ne veut entendre. Nous nous attachons simplement à répondre le mieux possible à vos attentes, sans vous faire de belles promesses, sans idéologie, ni dogmatisme. Sachez que nous consacrons toute notre énergie pour que les valeurs de bon sens, de travail, de respect, de simplicité, d'efficacité ne restent pas de vains mots dans notre canton.

Le bon sens, l'action et la fermeté ne sont pas les monopoles d'une couleur politique. Nous, comme vous, vivons dans la vraie vie. Nous conjugons vie professionnelle et vie politique pour rester au plus près des réalités. Comme vous, nous souhaitons que certaines choses changent.

Vous le savez, nous siégeons dans la majorité départementale. Pour autant, nous gardons notre esprit critique et nous nous attachons à faire entendre la voix de chacune de vos communes.

L'Assemblée départementale vient de voter son budget 2016. Il n'y aura pas d'augmentation des impôts locaux, l'endettement sera maîtrisé et nous évaluerons systématiquement nos politiques, afin de les adapter et de rechercher partout l'efficacité budgétaire. Avoir, comme dans votre foyer, une gestion de bon père de famille. Le Département continuera à investir dans les domaines qui touchent votre quotidien : les solidarités avec nos personnes âgées et handicapées, les collèges, les routes, le tourisme, l'action culturelle, les transports...

Nous ne prendrons pas exemple, sur le Gouvernement qui impose des réformes loin de vos préoccupations. Il y a bien plus à faire qu'une grande réforme territoriale qui nous échappe. Les regroupements arbitraires de communautés de communes auxquels nous allons assister, s'apparentent à du mépris pour la démocratie de proximité et pour les habitants des territoires concernés.

Le Département poursuivra sa politique d'aides aux communes. A titre d'exemple, votre commune de Grézolles a bénéficié en 2015 de plus de 21 000 € de subventions pour la voirie communale, le déneigement et des divers travaux. Dans la continuité du contrat communal d'aménagement, elle percevra près de 24 000 €, restant à financer, pour la sécurisation de l'entrée du bourg côté St Just en Chevalet et l'aménagement des abords de l'église.

C'est en unissant nos efforts, Département et communes, que nous réussirons à améliorer votre cadre de vie. A ce titre, nous remercions vos élus municipaux qui nous aident dans notre action. Un remerciement aussi tout particulier à notre représentant local, notre ami Henri Cherbland, qui relaie avec efficacité vos demandes.

A chacune et chacun d'entre vous, nous souhaitons une belle et agréable année 2016 !

Chantal BROSSE et Pierre-Jean ROCHETTE
Conseillers départementaux
du Canton de Boën-sur-Lignon



LE MOT DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Madame, Monsieur,

Nous sommes à l'aube de 2016 qui sera une année décisive pour l'avenir de notre collectivité.

Comme vous le savez, le Préfet de la Loire a proposé un schéma pour de nouvelles intercommunalités. C'est un périmètre théorique sur lequel toutes les communes ont été appelées à donner leur avis avant fin 2015. Ensuite une phase de négociation se déroulera sur le premier trimestre 2016 pour amender ce schéma.

Une grande majorité d'élus intercommunaux est convaincue que des « structures XXL » ne seront pas source d'économie et pense qu'elles éloigneront les services existants que nous avons patiemment mise en place depuis des années.

L'ensemble du conseil communautaire souhaite que nous puissions conserver une proximité de décision. C'est dans cet esprit que nous réfléchissons avec nos voisins sur une proposition de périmètre en adéquation avec vos besoins et pour une gouvernance efficace de notre territoire.

Même si ces incertitudes sont présentes, et toujours dans une volonté d'organiser et d'améliorer le bien vivre ensemble nous continuons à élaborer des projets.

Fin 2015 et début 2016 nous aménagerons 1 hectare de terrain économique sur la zone des Grandes Terres, même si notre problématique d'acquisition foncière reste partiellement bloquée. Cela fait plus de quatre ans que nous n'avons plus de surface économique à proposer à de futures entreprises !

Nous avons débuté une réflexion de rénovation et de recherche de financements pour mettre en valeur un bâtiment acquis en 2013. Son intérêt patrimonial est certain, tant pour la commune de St Germain Laval que pour l'attractivité du territoire dans son ensemble. S'appuyant sur une étude réalisée et présentée début novembre, un groupe de travail examine les possibilités d'y créer des espaces publics, en fonction des contraintes de sécurité et d'accessibilité.

Les travaux de la maison de retraite seront terminés au printemps 2016. Ils permettent déjà à ce jour de pouvoir profiter de nouveaux espaces.

Le projet « THD42 » en vue d'amener la fibre optique dans chaque maison est aujourd'hui entré dans sa phase de réalisation. Les tous premiers travaux démarrent. Nous prévoyons une réunion publique dès que le calendrier de programmation global sera arrêté.

Je profite de cet éditto pour vous remercier de votre sens civique. Depuis 2012, avec la mise en place et l'application stricte du règlement de collecte des ordures ménagères, nous avons largement baissé les tonnages de collecte au porte à porte et augmenté ceux du recyclage grâce au tri sélectif.

Je me permets de vous engager à continuer vos efforts !

Je reste à votre écoute.

Très sincèrement.

Georges BERNAT

Maire d'AMIONS

Président de la Communauté de Commune des Vals d'Aix et Isable

Président du PETR « Roannais Pays de Rhône-Alpes »

Le Mot du Maire

Côté travaux, l'année 2015 a connu un programme beaucoup plus « allégé » que l'année 2014. Le but : « soulager » quelque peu notre budget communal et ainsi envisager avec plus de sérénité les travaux 2016.

Des aménagements ont toutefois vu le jour : reprise de la voirie de l'Allée du Château, création d'un nouveau plateau traversant sur la RD1 côté St Just-en-Chevalet, reprise de l'enrobé sur la même RD1, isolation des combles de plusieurs bâtiments communaux, fleurissement, et, bien sûr, travaux autour du PLU (document d'urbanisme).

Côté « découpage administratif et territorial », le contexte a été beaucoup plus « chahuté » :

- refonte des cantons avec élections de binômes de conseillers départementaux et notre intégration dans le canton de Boën-sur-Lignon,
- et, actuellement, suite au vote de la loi NOTRe, le projet de fusion d'intercommunalités avec une première proposition du Préfet (intégration à Roanne Agglomération) et un projet alternatif (fusion de 4 communautés de communes).

A ce jour, rien n'est joué : la décision finale nous viendra de Monsieur le Préfet, fin mars 2016. Une seule certitude : notre vie intercommunale sera, et ce dans tous les cas, fortement modifiée

Dans cette attente, nous allons continuer d'avancer et travailler de nouveaux projets dans le cadre communal, tout en soutenant au quotidien les commerçants et artisans que nous avons la chance d'avoir sur notre village.

Comptant sur vous pour m'accompagner dans ce cheminement, je vous souhaite, à tous, une bonne et heureuse année 2016.

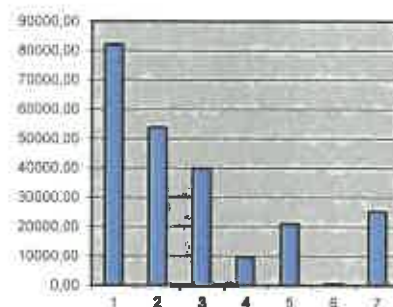
Françoise Clément

Budget primitif 2015

Fonctionnement :

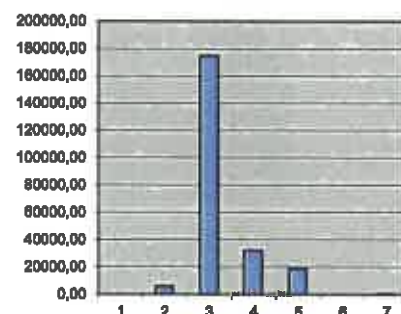
DEPENSES

Charges à caractère général -1-	82210 00	35,4
Charges de personnel -2-	53840 00	23,2
Autres charges de gestion courante -3-	39963,40	17,2
Charges financières -4-	9606,25	4,1
Virement à la section Investissement -5-	20967,09	9,0
Charges exceptionnelles -6-	500 00	0,2
Atténuations de produits -7-	25200 00	10,8
TOTAL	232286,74	100,0



RECETTES

Atténuation de charges -1-	0,00	0,0
Produits de service -2-	5800 00	2,5
Impôts et taxes -3-	175006,00	75,3
Dotations et participations -4-	32081 00	13,8
Autres produits de gestion courante -5-	19000 00	8,2
Excédent antérieur reporté -6-	0 00	0,0
Produits exceptionnels -7-	399,74	0,2
TOTAL	232286,74	100,0



Investissement :

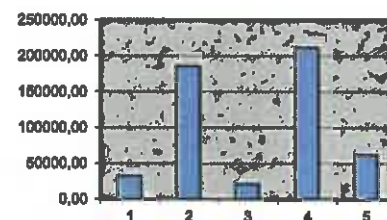
DEPENSES

Remboursement des emprunts -1-	13422,91	2,6
Immobilisations en cours -2-	376364 00	73,2
Solde d'exécution reporté -3-	124261 72	24,2
TOTAL	514048,63	100,0



RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves -1-	32000,00	6,2
Subventions d'équipement -2-	186569,52	36,3
Virement de la section fonctionnement -3-	20967,09	4,1
Emprunts et dettes assimilées -4-	212096 92	41,3
Affectation au compte 1068 -5-	62415 10	12,1
TOTAL	514048 63	100,0



Travaux 2015



Avril 2015 :

Isolation des combles de l'école et des bâtiments communaux de 'l'ancienne Cure' et de 'l'ancienne Poste' :

Proposée par l'entreprise Total, qui se pliant au principe du « pollueur-payeur », met en place une politique de ce type dans le cadre d'une prise en compte de son impact sur l'environnement. L'entreprise ISOWEK a donc déversé 23 cm de flocons de laine de verre dans les combles, ce qui devrait réduire la facture de combustible de l'hiver prochain. Avec, cerise sur le gâteau, une gratuité complète de l'intervention pour la commune.



Mai 2015 :

Entretien de la voie communale « en interne » : Christophe, l'employé communal aux manettes du camion, Simon et Sébastien aux manettes... de la pelle !



Septembre 2015 :

Plateau traversant pour ralentir les véhicules en provenance de Saint Just en Chevalet (La résine sera posée au printemps 2016).

Entreprise : EUROVIA

Coût:

- F2i : 3 775,00€ HT
- EUROVIA : 16 951,00€HT

Subventions attendues : 57,3% du HT

MI-octobre 2015 :

Reprise des branchements eaux usées du bar par l'employé communal et l'entreprise Louvet

Octobre 2015 :

Pose de joints anti-pince doigts sur les différentes portes de l'école par l'employé communal aidé de Simon.

Coût : 616,92€ HT

Subventions attendues : 50%

(Fonds de concours de la CCVAI)

**Octobre 2015**

Reprise de l'enrobé sur la RD1 depuis le plateau traversant situé devant l'école jusqu'au panneau sortie d'agglomération en direction de St Just en Chevalet.

Entreprise : EIFFAGE

Financement par le CD42

Mise en accessibilité des ERP (Etablissements recevant du Public) :

A l'échéance du 27 septembre 2015, les communes devaient présenter un dossier attestant soit de l'accessibilité de leurs ERP, soit de la planification des travaux de mise en accessibilité.

La commune de Grézolles a déclaré accessibles : la mairie (après ajout de signalétique), la salle J.L. Pras (ajout de signalétique, marquage vertical de la place PMR, miroir,...), l'école (ajout de signalétique), le bar communal, l'église, soient 5 ERP accessibles.

La chapelle Sainte Barbe n'a pas été déclarée comme ERP puisqu'elle n'est officiellement ouverte qu'une journée par an, lors de la Journée du Patrimoine. Toute visite sur un autre temps est physiquement accompagnée.

Un « dossier d'Ad'AP » (planification de travaux) est proposé pour la mise en accessibilité (et réhabilitation complète) des WC publics.

Voirie 2015 : réfection de la voirie communale « Allée du Château », depuis l'intersection avec la RD26 jusqu'au Chemin Défendu.

Entreprise EUROVIA

Montant Ht : 17 176,14€

Subvention CD42 : 60%

Travaux sur le cimetière :

La procédure « reprise de concession en état d'abandon » est terminée.

L'entreprise Colombat est intervenue pour la remise en état des différents sites.

Une dizaine de concessions pourront à nouveau être proposées.

Montant de l'intervention : 2 380,00€ HT

Subvention sur les fonds de concours de la CCVAI : 50%

Interventions diverses :

- Remise en état de la fontaine de la mairie
- Reprise du plafond de la cave de l'ancienne poste (après accueil de lérots...)
- Fleurissement de la commune et présentation devant la commission de fleurissement.
- Faucardage annuel des roseaux de la station d'épuration (et entretien bi-hebdomadaire)
- Travail autour de l'élaboration du PLU.

Travaux et projets 2016



L'église : mise hors d'eau

Les travaux sont annoncés depuis longtemps. 2016 devrait enfin les voir se réaliser.

Le dossier de consultation des entreprises, pour la tranche 1, a été réalisé début décembre 2015. Les résultats de la consultation, annoncés pour janvier 2016, devraient permettre de débiter les travaux dans le 1^{er} trimestre 2016.

Sur cette 1^{ère} série de travaux seront touchés les postes : charpente bois, couverture tuiles, cuivrierie, maçonnerie façades (dessus toitures), menuiserie, enduits intérieurs et badigeon.

Vitraux :

Sur la 2^{ème} tranche de travaux, est prévue la réhabilitation des vitraux pour laquelle la toute nouvelle association GASPAR (Grézolles Association pour la Sauvegarde du Patrimoine à Restaurer) a prévu d'apporter son soutien financier. Une souscription volontaire est en place avec l'aide de la Fondation du Patrimoine. Chacun d'entre vous peut ainsi devenir mécène faveur de notre patrimoine grézollois.

**La chapelle Sainte-Barbe**

Quelques désordres dans la toiture et l'apparition de traces d'humidité à l'intérieur vont demander l'intervention d'une entreprise compétente pour intervenir sur ce bâtiment classé monument historique.

Réhabilitation et mise en accessibilité des WC publics avec création d'un local pour l'employé technique et d'un point information.

Nos WC publics sont en mauvais état. Très peu esthétiques, ils sont concernés chaque hiver par des problèmes de gel. De plus la mise en accessibilité n'est pas réalisable en tant que tels. Une reprise complète a donc été imaginée.

Le projet a été présenté à Madame Francisco, architecte des Bâtiments de France et déposé auprès des services de la DDT. Pour monter ce projet, des entreprises ont été consultées et des devis réalisés.

Des aides sont attendues :

Enveloppe de Solidarité du Conseiller Départemental : 6 200€

Enveloppe parlementaire de Monsieur le Sénateur Maurice VINCENT : 9 000€

Affaire à suivre...



Achat d'un véhicule communal :

Grézolles fait partie des dernières communes qui ne possèdent aucun véhicule. Dès le début de l'année 2016, vous pourrez donc croiser notre employé communal au volant d'un engin peut-être pas de prime jeunesse mais tout à fait fonctionnel. Pour cet achat, Monsieur le sénateur FRECON nous a accordé une aide de 3 250,00 €.

**Autres projets :**

Dans nos têtes, il y en a plein :

- aménagement des abords de la chapelle
- extension du cimetière
- continuer la mise en séparatif des réseaux eaux usées, eaux pluviales
- réhabilitation de l'habitat
- pourquoi pas : faire voir le jour à un conseil municipal pour enfants (ou ados)...
- jouer à la loterie nationale pour faire tout ça...

Mais, et vous, peut-être avez-vous également des idées, des projets qui peuvent être examinés... Alors n'hésitez pas à nous les faire remonter : la vie de notre village est l'affaire de NOUS tous !

Etat civil 2015

Naissances :

PALABOST Camille

née le 16 janvier à Roanne

Inhumations :

VERNAY Marinette

décédée le 22 février à Roanne

DUFAY Yvonne

décédée le 2 avril à Saint Just en Chevalet

ASPIN Marcelle

décédée le 2 mai à Roanne

NAVARRO Germaine

décédée le 21 mai à Lyon

VERNAY Marie

décédée le 6 août à Saint Just en Chevalet

Le bébé de l'année...

Je m'appelle **Camille** et je suis née le 16 janvier 2015 à Roanne. Selon mon papa Sylvain Palabost, bien connu sur notre commune avec son entreprise de taillage et débroussaillage au Genetet, j'ai bien grandi et je suis très gracieuse...
Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à ce petit boutchou !



INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Les jours et horaires d'ouverture ont été modifiés de la manière suivante :

- Les mardis de 14h à 17h
- Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Une permanence est assurée les samedis de 9h à 11h par le maire et les adjoints

Recensement militaire :

A partir de 16 ans, dans le mois suivant la date d'anniversaire, tous les jeunes (filles ou garçons) doivent obligatoirement se présenter en mairie avec un livret de famille ou une carte d'identité.

Inscription sur les listes électorales :

Si vous avez atteint l'âge de 18 ans ou si vous avez déménagé au cours de cette année, vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale en vous présentant en mairie muni d'une pièce d'identité.

Poubelles :

Rappel : Le ramassage des ordures ménagères est effectué au porte à porte dans la nuit de lundi à mardi ; pour le confort de tous, aucun dépôt n'est admis sur la commune et un conteneur individuel est obligatoire. Si vous désirez acquérir un conteneur, vous pouvez vous signaler en mairie, des achats groupés peuvent être organisés avec la Communauté de Communes.

Des containers pour le tri sélectif des déchets sont à votre disposition sur la place de la mairie, nous demandons à tous de bien respecter les consignes indiquées sur chaque container et de laisser propre les abords. Il est demandé aux personnes qui stationnent leur véhicule sur la place, de ne pas se garer trop près de ces containers afin de ne pas gêner ceux qui déposent les déchets et le camion de ramassage.

Stationnement :

Il est rappelé qu'il est interdit de stationner de façon permanente sur les trottoirs. Notre route départementale qui traverse le village est très fréquentée et il est dangereux pour les passants de devoir se déporter sur la chaussée. **Une vie n'a pas de prix !**

Extraits d'actes d'état civil (Naissance, mariage, décès,...)

La demande doit être adressée auprès de la Mairie du lieu d'enregistrement de ces actes.

Demandes de Carte d'identité ou de passeport :

1) Documents à fournir :

- 2 photos d'identité (faites par un photographe)
- 1 extrait de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance)
- 1 justificatif de domicile (ex : quittance EDF, EAU,...)
- Livret de famille

2) Lieu de demande :

- Carte nationale d'identité : mairie de Grézolles
- Passeport international électronique : mairies habilitées (Roanne, Feurs, Balbigny, Boën...)

Tarif location salle J.L. PRAS

	Saison estivale (01/05 – 31/10)	Saison hivernale (01/11 – 30/04)	
Réunions : Assoc. ext. à la commune	30€	40€	En cas d'utilisation régulière, un forfait peut être étudié
Solrées : Associations de la commune ou ext. – Particuliers	60€	80€	

→ **Utilisation gratuite pour les réunions des associations de la commune**

Nota: Ces tarifs ont été révisés par délibération du conseil municipal du 17 novembre 2011 à compter du 1^{er} janvier 2012. Les cas exceptionnels non prévus sont étudiés par le Maire. Le règlement de la location s'effectue par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public. Un chèque de caution de 150 € est demandé à la remise des clefs. Le règlement est disponible en Mairie et est affiché dans la salle.

Mercl de bien vouloir régler le thermostat (température minimale) en sortant de la salle.

La Mairie informe les présidents d'associations que 2 compteurs forains sont disponibles sur la Place du Village et Rue du Père Lachaise. Une demande devra être formulée en Mairie 1 mois avant les manifestations.



Madame, Monsieur,

La commune de GREZOLLES a fait partie des communes recensées du 15 janvier au 14 février 2015.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il **détermine la population officielle de chaque commune**. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :

- **décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),**
- **préparer les programmes de rénovation des quartiers,**
- **déterminer les moyens de transports à développer...**

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

Evolution de la population de 1793 à... 2015 !

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
500	436	512	510	429	450	464	472	507
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
546	522	533	537	562	554	563	561	542
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
552	517	470	443	405	372	407	371	329
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2005	2006	2010
312	312	304	273	250	228	270	276	279
2012	2015	-	-	-	-	-	-	-
286	273	-	-	-	-	-	-	-

L'enquête 2015 sur internet a représenté 20% des données collectées sur notre territoire. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.

La mairie de Grézolles remercie notre agent recenseur Stéphanie DADOLLE et vous tous pour la qualité du travail accompli lors de ce recensement 2015. Rendez-vous en 2020 !

Ordures ménagères

Poursuivons nos efforts de tri !!!

Comparons les tonnages de nos déchets de 2014 par rapport à 2013...

Les chiffres suivants correspondent à la production annuelle de déchets en kg de chaque habitant du canton, dont la population de 5961 personnes en 2013 passe à 5988 en 2014.

- Ordures ménagères : 181.80 kg/hab, en baisse de 7.87 kg/hab par rapport à 2013
- Apports en déchetterie : 235,83 kg/hab, en augmentation de 33.5 kg/hab par rapport à 2013

Jeton un coup d'œil sur le tri sélectif :

- Verre : 35.25 kg/hab en 2014 contre 33.91 kg/hab en 2013
- Journaux, revue : 22.76 kg/hab en 2014 contre 22.34 kg/hab en 2013
- Emballages recyclables : 11.94 kg/hab en 2014 contre 8.98 kg/hab en 2013

Les refus de tri sont les matériaux déposés dans les conteneurs 'Emballages ménagers' qui ne peuvent être valorisés par les filières de recyclage actuelles. Ils sont donc enfouis comme les ordures ménagères et sont principalement des sacs, sachets, barquettes, boîtes, cintres, pots à semis... Ils ont très légèrement augmenté en 2014, atteignant 15.6 tonnes soit + 0.86% par rapport à 2013 (15.03 tonnes) et représentent 21.8% des emballages déposés dans les conteneurs 'Emballages ménagers'.

L'ensemble des déchets collectés sur notre canton comprenant les ordures ménagères, les apports en déchetterie et la collecte sélective (verre, papier, emballages), ramené à chaque habitant, atteint 492 kg/hab soit 26 kg/hab de plus par rapport à 2013. Cette augmentation concerne plus particulièrement les déchets déposés en déchetterie : végétaux +45%, gravats +23%, bois et ferrailles +9%.

Le coût du service 'Déchets ménagers' pour l'utilisateur augmente de 4€ et passe de 57 à 61€ en 2014. Cette augmentation est principalement due à la hausse des coûts de traitement des ordures ménagères (+ 2€ par habitant) et à diminution des recettes (moins de soutien des éco-organismes et vente des matériaux).

Le tri des déchets du cimetière instauré par la commune n'est pas respecté. Trop de personnes considèrent les fleurs artificielles comme des fleurs naturelles et les déposent dans la poubelle des végétaux. Elles ne retirent pas les plantes de leurs pots en plastique ou en terre cuite... Chaque fois que l'employé communal sort les poubelles du cimetière, il doit faire le tri des déchets. Ce n'est pas un travail très agréable ! De plus, nous avons connu le premier refus de tri sur une poubelle de la commune lors de la collecte du 12 novembre ; comme par hasard la poubelle du cimetière ! Cette poubelle avait été sortie le 10 novembre matin et refusée à la collecte le jeudi 12 novembre parce que dans ce laps de temps un citoyen bienveillant y avait déposé un bloc de béton...

Nous demandons à tous de respecter les consignes de tri pour que ce type d'incident ne se reproduise plus ! Merci de faire ce petit effort supplémentaire pour réduire le coût de traitement de nos déchets SVP.



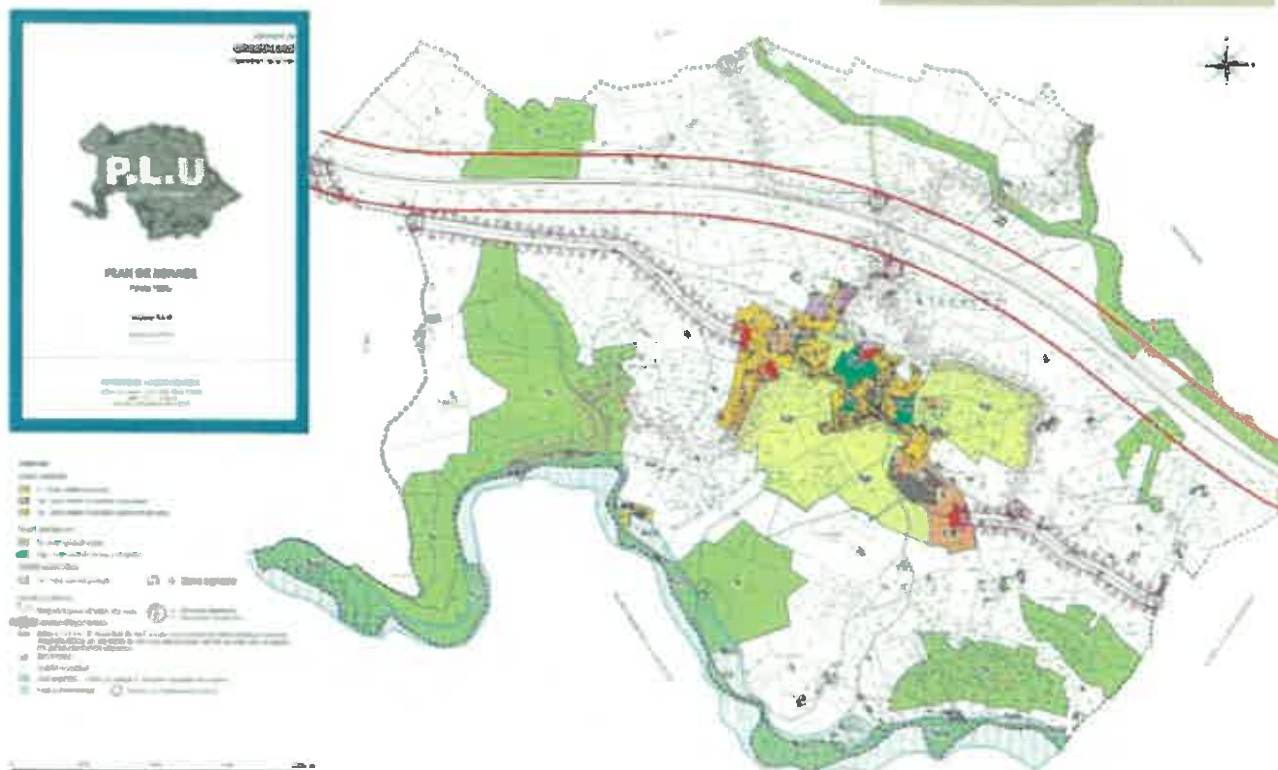
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil Municipal de Grézolles a prescrit l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** sur l'ensemble du territoire communal par délibération du 7 juillet 2014 afin de faire une projection de notre commune à moyen terme, avec un objectif ambitieux : délivrer les autorisations de construire tout en préservant les espaces naturels et agricoles. C'est pourquoi il est important que nous puissions tous réfléchir au devenir de notre commune !

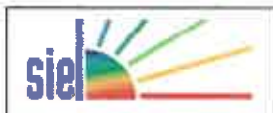
Suite aux réunions publiques organisées dans le cadre global de cette concertation, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été débattu en conseil municipal le mercredi 8 juillet 2015 sans aucune opposition majeure des conseillers municipaux ; au cours du débat, le document est perçu comme pertinent par rapport à la gestion de l'habitat et du paysager. Il est le reflet des réunions déjà réalisées. Les hypothèses de travail actuelles (mais qui peuvent encore évoluer puisque négociées avec la DDT et les Personnes Publiques Associées...) portent sur une **offre foncière de 1.2 ha pour 10 logements (densité de 12 logements/ha) pour une période de 10 ans.**

C R O I S S A N C E	Population			Taille des ménages		Résidences principales	
	Valeur	variation	moyenne	Valeur	variation	Valeur	variation
	273	154	5,1%	2,80	0,53	99	-103
	250	-21	-1,2%	2,50	-0,20	103	3
	226	-22	-1,1%	2,80	-0,20	98	-4
	279	51	2,2%	2,80	0,00	120	22
	286	7	0,5%	2,40	0,10	119	-1
Hypothèse: croissance 1% 2012/2026							
	Population	Variation	Variation annuelle moyenne	Taille des ménages	Variation	Résidences principales	Variation
	323	37	0,8%	2,20	-0,20	136	17

ZONAGE GLOBAL



Zonage en cours de construction (document de travail)



La fibre optique arrive,...



Le projet THD42 (Très Haut Débit) est porté par le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire), en partenariat avec le Conseil Départemental de la Loire.

Son but : desservir tous les habitants du département de la Loire avec la fibre optique à l'horizon 2020.

Coût estimé : 300 millions d'Euros avec un financement dans le cadre du Fonds pour la Société Numérique (FSN), des aides régionales, européennes et la participation des communautés de communes et d'agglomération (pour ¼ du projet).

Pour qui ? 172 000 habitations réparties sur 280 communes (les périmètres de l'ex-Grand-Roanne - 6 communes -, Saint Etienne Métropole - 43 - devant être desservis par Orange.thd42.

A terme, **10 500 km de fibre optique** déployés dans la Loire.

Ce réseau, propriété de la collectivité, sera exploité par une société fermière (affermage) chargée de la commercialisation auprès des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Le réseau public fibre optique ainsi créé sera à disposition des FAI afin de proposer des abonnements aux particuliers et aux entreprises.

Mais qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété d'être un conducteur de la lumière et sert dans la transmission de données et de lumière. Elle offre un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et peut servir de support à un réseau « large bande » par lequel transitent aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques.

Les axes de collecte :

Pour l'ensemble des travaux (collecte et desserte), le projet THD doit réutiliser au maximum les infrastructures existantes comme celles du Conseil Départemental ou de France Telecom (location). Le réseau mis en place par le SIEL doit également utiliser les lignes électriques dont il est propriétaire, les réseaux d'assainissement et être passé en souterrain lors des travaux de dissimulation.

Le projet THD#2

- Déploiement d'un réseau en fibre optique à l'habitant (FttH)
- Construction sous Maîtrise d'Ouvrage Publique
- Exploitation et commercialisation confiées à un fermier suite à une procédure de Délégation de Service Public (DSP)
- Péréquation financière du projet pour l'ensemble des EPCI de la Loire
- Coût estimatif moyen à la prise : 1 906€

Lors du Conseil Communautaire du 8 janvier 2015, les représentants des communes des Vals d'Aix et d'Isable ont voté le projet de déploiement du réseau THD.

Quatre Points de Mutualisation (PM) seront créés (1 à Dancé, 1 à St Martin la Sauveté, 2 à St Germain Laval) et permettront aux opérateurs de se connecter.

La fibre optique partira de ces points pour être amenée à chaque abonné.

Une Prise Terminale Optique (PTO) sera installée dans chaque foyer (logements des particuliers collectifs et individuels, locaux à usages professionnels, sites publics, sites ou points techniques, zones d'activités artisanales,...)

3 351 prises seront installées sur le périmètre de la Communauté de Communes.

3 communes dépendront de Points de Mutualisation extérieurs : Grézolles et Luré seront reliés au PM de Crémeaux, St Georges de Barolle à celui de Balbigny).

Le montant qui revient à la Communauté de Communes s'élève à 2 071 440€. Il sera financé par différents emprunts.

Attention ! Les particuliers n'auront rien à déboursier s'ils acceptent d'être raccordés lors des travaux de mise en place. Toutefois, s'ils n'acceptent pas la prise, le coût pour la faire poser ultérieurement sera de l'ordre de 2 000 €.

En ce qui NOUS concerne : nous sommes dans la dernière phase d'étude. Une nouvelle réunion est programmée pour début janvier. Le but est de lancer les DICT et les travaux. Ce qui est prévu :

- 2016 : 8 mois de travaux puis 4 mois d'attente « officielle »
- 2017 : raccordements (au pire, 1^{er} semestre 2018).

Communes, Cantons, Communautés de Communes, Arrondissements, Redécoupages, Fusions, Loi NOTRe... késako ?



Grézolles : commune de 280 habitants et de 550 ha

Administrée actuellement par 1 maire, 3 adjoints et 6 conseillers municipaux.



Grézolles est située dans le **Département de la Loire (42)**.

Le **département** est une division territoriale de la France, tenant lieu à la fois de collectivité territoriale décentralisée, de circonscription territoriale des services déconcentrés de l'État et de circonscription électorale.

Leur création remonte au décret du 22 décembre 1789 pris par l'Assemblée constituante de 1789, effectif à partir du 4 mars 1790. Ils sont au nombre de 101.

753 763 habitants (2012) et 4781km².

Préfecture : Saint Etienne

Sous-Préfectures : Roanne et Montbrison

1 Préfet : Monsieur Fabien SUDRY

Conseil départemental (ex Conseil Général) -> président : Monsieur Bernard BONNE.

Le Département est découpé en 3 circonscriptions, 6 circonscriptions législatives, 21 cantons, 17 intercommunalités, 327 communes.

Grézolles est situé dans l'arrondissement de Roanne
(cerné en rouge sur la carte)

L'**arrondissement de Roanne** est une division administrative française, située dans le département de la Loire et la région Rhône-Alpes. Il comprend les « anciens cantons » de Belmont-de-la-Loire, Charlieu, la Pacaudière, Néronde, Perreux, Roanne-Nord, Roanne-Sud, Saint-Germain-Laval, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Just-en-Chevalet et Saint-Symphorien-de-Lay, même si, depuis, ces cantons ont été modifiés.

115270 habitants, 11 cantons (anciens), 115 communes



Depuis 2012, Grézolles fait partie de la **6^{ème} circonscription de la Loire** (en rose sur la carte).

La 6^e circonscription de la Loire, comprend les anciens cantons de Montbrison, Chazelles-sur-Lyon, Saint-Galmier, Boën, Néronde, Noirétable, St Germain Laval, Saint-Georges-en-Couzan, Feurs,

Député : Monsieur Paul SALEN



Grézolles fait partie du CANTON de Boën-sur-Lignon, dans l'arrondissement de Montbrison.

Le canton de Boën-sur-Lignon groupe 55 communes.

Conseillers départementaux de 2015 à 2021 :
Monsieur Pierre-Jean ROCHETTE
Madame Chantal BROSSE.



Grézolles fait partie du territoire du « Pays Roannais ».

Structure porteuse

⇒ Syndicat Mixte Roannais Pays de Rhône-Alpes.

Le Territoire Pays Roannais comprend 119 communes regroupées en 6 EPCI :

- ⇒ CA du Roannais (40 communes)
- ⇒ CC de Balbigny (13 communes)
- ⇒ CC des Vals d'Aix et Isable (14 communes)
- ⇒ CC du Pays de Charlieu Belmont (25 communes)
- ⇒ CC du Pays d'Urfé (11 communes)
- ⇒ CC du Pays Entre Loire et Rhône (16 communes)



Approche superficie et population (sources INSEE)

Le Territoire Pays Roannais d'une superficie de 1839.46 km² compte :

- ⇒ en 1990, 158 142 habitants (86 habitants au km²)
- ⇒ en 1999, 154 648 habitants (84 habitants au km²)
- ⇒ en 2010, 159 765 habitants (87 habitants au km²)

La croissance de la population du territoire s'élève à 3.3% entre 1999 et 2010.

Approche géo-économique

- ⇒ Le Pays Roannais est situé au nord-ouest de la région Rhône-Alpes, il est frontalier avec les régions Bourgogne et Auvergne,
- ⇒ Son économie reste encore marquée, malgré les restructurations, par un poids important en termes d'emplois des secteurs du textile, de l'habillement et de la mécanique. Son secteur agricole, tourné vers l'élevage, est encore très présent. L'activité touristique souffre d'un manque de visibilité.

Il relève de la Région RHONE-ALPES.
Président : Monsieur Georges BERNAT

Grézolles fait partie de la Région RHONE-ALPES.

La Région Rhône-Alpes regroupe les départements : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie + Métropole de Lyon.

- Superficie : 43 698 km²
- Population : 6 283 541 habitants (2011)
- Préfecture régionale : Lyon
- Préfectures : Bourg-en-Bresse, Privas, Valence, Grenoble, Saint-Étienne, Chambéry, Annecy
- Densité : 144 hab/km²
- Population active : 2 619 918 habitants
- PIB régional : 192 882 millions d'euros pour l'année 2013 (9,7% du PIB national)

Suite à la réforme territoriale de 2014, la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes donnera naissance à la région **Auvergne-Rhône-Alpes** qui s'étendra sur 69 711 km² et comptera 7 695 264 habitants (population municipale au 1^{er} janvier 2012). Sa mise en place est prévue après les élections régionales de décembre 2015.

Grézolles fait partie, et ce jusqu'au 1^{er} janvier 2017, de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable (CCVAI).

La CCVAI regroupe 14 communes : St Germain Laval, Amions, Dancé, Bully, St Paul de Vézelin, St Polgues, St Georges de Baroille, Luré, Pommiers, Souternon, Nollieux, St Martin la Sauveté, St Julien d'Oddes, Grézolles.

Président : Georges BERNAT

Vice-présidents : Alain BERAUD, Marius DAVAL, Françoise CLEMENT, Philippe DUCREUX, Jean-Louis GAILLARD.

5 août 2015 - L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

Le texte comprend 136 articles axés autour de trois parties :

- une nouvelle définition des compétences portant accroissement du rôle des régions,
 - un renforcement de l'intercommunalité
 - l'amélioration de la transparence et de la gestion des collectivités territoriales.
- L'article 33 de la loi Notre relève le seuil minimal de constitution d'un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre à 15 000 habitants.

Ce principe est assorti d'un ensemble de modulations permettant de l'adapter à la diversité et à la réalité des territoires dans plusieurs hypothèses (sans toutefois pouvoir envisager un EPCI inférieur à 5000 habitants) : densité démographique, communes situées en zone montagne, EPCI déjà fusionnées entre le 1^{er} janvier 2012 et la date de publication de la loi NOTRe.

Calendrier d'élaboration du schéma :

9 octobre 2015 : présentation du projet de schéma à la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI)

Puis, avant le 15 octobre 2015, transmission pour avis du projet de schéma aux communes, groupements et éventuellement Préfets des départements voisins concernés qui ont 2 mois pour donner leur avis.

15 décembre 2015 : expiration du délai de 2 mois donné aux communes, groupements et éventuellement Préfets des Départements voisins concernés pour se prononcer sur le projet de schéma.

Avant fin décembre 2015 : envoi du projet de schéma et des délibérations reçues à la CDCI qui a 3 mois pour se prononcer.

De janvier à fin mars 2016 : consultations, travaux et vote de la CDCI

31 mars 2016 au plus tard, le schéma est arrêté par le Préfet.

15 juin 2016 au plus tard : notification de l'arrêté du projet de périmètre

Les communes disposent alors de 75 jours à compter de la saisine pour se prononcer sur l'arrêté de ce projet de périmètre.

15 décembre 2016 (au plus tard) : Le préfet arrête le périmètre définitif.
A partir de cet arrêté, les communes ont 3 mois pour délibérer sur les projets d'accords locaux de composition des nouveaux conseils communautaires.

Etat des lieux des Communautés de Communes avant la réforme



Le Préfet de la Loire, Monsieur Fabien Sudry, a présenté aux élus de la Loire, le 9 octobre, le projet de révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Ce projet prévoit de **passer de 17 structures Intercommunales à 7.**

L'arrêté de périmètre définitif sera pris au plus tard le 31 décembre 2016.

Proposition nous concernant (en bleu ciel sur la proposition du Préfet du 9 octobre 2015 ci-dessous) :

Fusion de la communauté d'agglomération Roannais Agglomération avec CCPU (Pays d'Urfé), CCVAI (Vaux de l'Aix et l'Isable), et COPLER (Pays entre Loire et Rhône).

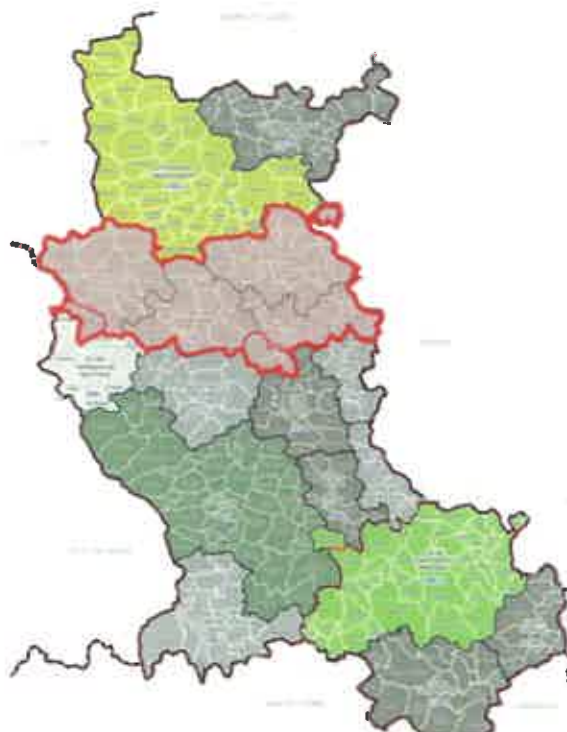
→ 81 communes et 125 449 habitants.

Proposition du Préfet du 9 octobre 2015



Un projet alternatif (en rouge ci-dessous) est né du souhait des élus de travailler plus de proximité : fusion de CCPU, CCVAI, COPLER et CC Balbigny.

→ 54 communes et 35 560 habitants.





Zoom sur quelques actions phares de la CCVAI

Vous avez dit « MUTUALISATION » ?

Depuis 2014, les communautés seront tenues de réaliser avec leurs communes-membres un schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre durant la mandature.

Le schéma adopté en octobre 2015 est le résultat du travail commun réalisé en 2014-2015.

Au-delà de l'obligation légale de produire un schéma de mutualisation, il constitue un socle de travail commun qui sera enrichi au fur et à mesure de l'évolution des besoins et du contexte.



Pour plus d'informations, document à télécharger sur le site Internet de la CCVAI :

www.cc-valsaisaisable.fr

Dans le cadre de ce schéma de mutualisation des services, l'action phare menée en 2014-2015 est le développement de l'équipe technique par la création d'un service commun (*) entre la Communauté de Communes et les 14 communes du territoire, qui s'appuie sur l'atelier chantier d'insertion (ACI) porté par la CCVAI.

(*) **DEFINITION :** Le service commun constitue un outil juridique de mutualisation permettant de regrouper les services et équipements d'un EPCI à fiscalité propre et de ses communes membres, de mettre en commun des moyens afin de favoriser l'exercice des missions de ces structures contractantes et de rationaliser les moyens mis en œuvre pour l'accomplissement de leurs missions.

Le service technique commun créé en 2015 (dénommé « ACI+ ») intervient dans les domaines suivants :

- Entretien des voiries et espaces verts et naturels communaux et intercommunaux
- Petit entretien de bâtiments communaux et intercommunaux
- Toute mission incombant aux services techniques d'une collectivité
- Renfort ponctuel sur des situations exceptionnelles d'urgence (intempérie, catastrophe naturelle...)

Cette mutualisation a vocation à :

- Renforcer ponctuellement les services techniques communaux
- Développer l'activité de l'atelier chantier d'insertion existant, c'est-à-dire développer l'action sociale de l'EPCI et de ses communes-membres en permettant à un nombre plus important de personnes de bénéficier d'une action d'insertion par l'activité et d'un accompagnement socioprofessionnel structuré
- Mettre en commun des moyens humains et matériels pour une plus grande efficacité des services communaux et intercommunaux, au service de la population du territoire de la CCVAI.

Dans ce cadre-là, les communes ont signé avec la CCVAI des conventions de mise à disposition d'un seul agent ou d'une équipe complète avec matériel.

Effectifs de l'équipe technique ACI+

Actuellement l'équipe est composée de 4 agents encadrés par un chef d'équipe.

Les réalisations pour le compte des communes :

- Renfort hebdomadaire d'une journée par 1 agent en complément de l'employé communal
- Intervention de l'équipe complète sur l'entretien des stations d'épuration, de cimetières, broyage de végétaux...



DEFIBRILLATEURS

Une vingtaine de défibrillateurs ont été achetés en groupement de commande, au profit de la CCVAI et des communes qui l'ont souhaité. Un cofinancement a été obtenu de la Fondation CNP-Assurances pour un montant de près de 10.000 € représentant un tiers de la dépense.

L'installation de ces équipements de secours permet aujourd'hui un maillage efficace du territoire. L'emplacement de ces défibrillateurs est détaillé sur le site Internet de la CCVAI.

La CCVAI assurera l'entretien et le suivi de ces équipements par convention avec les communes-partenaires.

Une opération de formation large est prévue pour toutes les personnes intéressées. Le planning sera communiqué via les associations et maires.



LA CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE PREND SON ESSOR

Dans un souci d'optimisation de l'outil et d'accompagnement des communes, les élus de la CCVAI ont fait le choix de transférer la fabrication des repas à l'intercommunalité (en 2012) et de prendre en charge une part substantielle du prix du repas fabriqué.

Depuis le 1^{er} septembre 2015, le RPI Dancé-St Paul de Vézellin a rejoint les 2 autres RPI (Grézolles-St Julien d'Oddes-Souternon et Bully-St Polgues) pour la fourniture de son restaurant scolaire.

La production journalière au bénéfice de ces communes pour leur restauration scolaire avoisine les 120 repas.

Des aménagements et des investissements en matériel ont été réalisés en août dernier pour améliorer la fonctionnalité et optimiser l'espace (création d'un espace de bureau, d'un espace de stockage et achat de matériels complémentaires)

Quelques chiffres-clé

Nombre de repas fabriqués
du 01/09/2014 au 03/07/2015 :

- Restauration scolaire : 9 611
- Accueils de loisirs : 1 556
- Autres : 675



Entrée cuisine



Nouveaux espaces bureau et stockage

MINIBUS INTERCOMMUNAL

En partenariat avec la Société Infocom et avec le soutien de 16 annonceurs locaux, un minibus (9 places) a été mis à disposition de la Communauté de Communes.



Qui peut utiliser ce minibus ?

- les services intercommunaux (enfance-jeunesse, médiathèque, culture-tourisme, environnement...)
- les élus et techniciens intercommunaux pour des déplacements dans le cadre de l'activité intercommunale
- les associations sportives du territoire, et prioritairement celles qui évoluent en Région et celles qui œuvrent dans le champ des compétences de la Communauté de Communes
- les associations qui doivent, dans le cadre de leurs activités, transporter des personnes et dans la mesure où leur niveau de mobilité est compatible avec la configuration du véhicule
- l'ensemble des autres associations du territoire dans la mesure des disponibilités du véhicule.

Comment réserver ce véhicule ?

Quel engagement pour l'association ou le groupe qui emprunte ce véhicule ?

Renseignement à l'accueil de la CCVAI ou au 04.77.65.48 75

La convention qui doit être signée avant toute réservation est téléchargeable sur le site Internet de la CCVAI.

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE INTERCOMMUNALE



SITE PRINCIPAL
56 chemin du Grand Vernay
42260 St-Germain Laval

INFO PRATIQUE

ANNEXE
Place de l'Eglise
42260 St-Martin la
Sauveté



MEDECINS GENERALISTES
Site de St Germain Laval

☎ 04.77.65.45.13
☎ 04.77.65.57.07
☎ 04.77.65.40.02

Site de St Martin la Sauveté
☎ 04.77.62.22.31

CHIRURGIENS - DENTISTES

Cabinet Dentaire
☎ 04.77.65.46.31

ORTHOPHONISTE

☎ 04.77.62.67.99

Une 2^{ème} orthophoniste sera présente début 2016

CABINET INFIRMIER SCM
« Infirmières du Val d'Aix »

☎ 04.77.65.54.73

Présentes également sur le site
de St Martin la Sauveté

**DIETETICIENNE et
NUTRITIONNISTE**

☎ 06.76.90.26.76

SAGE FEMME

☎ 06.86.75.36.63

KINESITHERAPEUTES

☎ 04.77.65.40.04

PEDICURE PODOLOGUE

☎ 07.87.94.19.16

*La présence de ces professionnels au sein des Maisons de Santé Pluridisciplinaires
n'exclut pas l'activité d'autres professionnels sur le territoire.*



S.A.M.E.A.D. PLUS INTERCOMMUNAUTAIRE

Service d'Aide Multi professionnelle
pour Enfants et Adolescents en Difficultés

Objectif principal : favoriser l'accès à des soins adaptés aux enfants et adolescents de 4 à 17 ans, présentant des difficultés psycho-affectives, d'apprentissage ou de comportement.

L'association est composée de professionnels de santé, responsables des collectivités territoriales, associations d'usagers, et bénévoles, partenaires institutionnels, associations oeuvrant dans le domaine de la santé des enfants ou adolescents.

CONTACT 06.01.22.74.41

Site SAMEAD - Place de l'Europe - 42260 St-Germain Laval

Les nouveaux habitants...

Sébastien Bourdelin et sa compagne Elodie Bosio, maman d'une petite Kessy née en 2011, habitent rue du Val d'Aix depuis mai 2015. Sébastien est le fils de Joël Bourdelin et le petit-fils de Mme et M. Pierre Bourdelin. Il travaille à Chazelle-sur-Lyon comme mécanicien automobiles. Sa compagne travaille en intérim. Tous deux ont choisi Grézolles pour se rapprocher de leurs familles.



Sébastien Etaix, ainé des enfants de Sylvie et Robert Etaix a pris son envol et s'est installé depuis juin 2015 dans un appartement Montée de la Chaux. Sébastien travaille à Balbigny, en tant que responsable agricole chez Gamm Vert. Sébastien est membre de la société de chasse de Grézolles. « J'aime mon village ».

Patrice Kahlhoven né à Paris, a passé son enfance et adolescence au Sénégal. Il a vécu toute une carrière de comédien et de metteur en scène en France. Patrice Kahlhoven est également Professeur de conservatoire, membre de l'Union des Ecrivains Rhône-Alpes-Auvergne et Président de la société de production de spectacle vivant, « Lectures - Enjeux » domiciliée à Grézolles. Poursuivant encore son activité consacrée au théâtre, nous pouvons suivre sur internet son travail de comédien et d'auteur. « Arrivé à Grézolles à La Chassagne en juin dernier en raison d'un désir de rapprochement familial en Rhône-Alpes, j'ai découvert un charmant village situé dans une belle région encore préservée et très accueillante. De plus, ayant joué dans plusieurs spectacles à la Bâtie d'Urfé ainsi qu'à l'Opéra-théâtre de St Etienne, le département de la Loire ne m'est donc pas inconnu »



Absents sur la photo, nous souhaitons la bienvenue également à Mme Wallez, installée cet été au Genetet ainsi que sa fille, scolarisée au CEG Papire Masson à Saint Germain Laval et à son fils, scolarisé au RPI à Souternon.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et une bonne adaptation à notre village !!!

Dans la classe de Grézolles en 2015

De janvier à juillet 2015 :

Comme chaque année, de nombreuses activités pédagogiques sont venues consolider les apprentissages scolaires dans le cadre de différents projets:

<p>En janvier,</p>  <p>2^o séance de cinéma. Après <i>Peau d'âne</i> de Jacques Demy, la classe visionnera <i>Le petit fugitif</i> de Morris Engel.</p>	<p>En février,</p>  <p>biathlon USEP, avec course longue, ateliers d'adresse et tir à la sarbacane.</p>	<p>En mars,</p>  <p>observation de l'éclipse partielle de soleil: on joue à cache-cache dans le ciel, malgré les épais nuages !</p>
<p>En avril,</p>  <p>initiation aux gestes des premiers secours : les CP, CE1 et CE2 se forment avec la Croix Rouge.</p>	<p>En mai,</p>  <p>sur la scène du théâtre de Roanne : nos écoliers transformés en danseurs, le temps d'une représentation.</p>	
<p>En juin,</p>  <p>classe africaine pendant 3 jours au Bessat : danses, géographie et percussions au programme.</p>	<p>En juillet,</p>  <p>passage du jury des écoles fleuries : le prix d'excellence sera décerné aux petits jardiniers grézollois!</p>	

De septembre à décembre 2015 :

En septembre, une nouvelle année scolaire a démarré avec de nouveaux petits écoliers dans la classe grézolloise. Les activités de jardinage, le compostage sont reconduits. La classe participe cette année encore à l'action « école et cinéma » et au module natation. Et si l'an passé était consacré à l'étude des 5 continents, en collaboration avec les deux autres classes du RPI, cette nouvelle année sera axée sur un travail pluridisciplinaire autour du monde des insectes, et autres petites bêtes.

En septembre,



la grande rentrée pour 15 CP et CE1.

En octobre,



le redémarrage des activités jardinage et la récolte de notre compost.

En novembre,



la venue d'un entomologiste pour nous présenter des insectes vivants...

En décembre,



la préparation d'un spectacle sur la nouvelle idole de la classe : Monsieur Charlie Chaplin, et son célèbre Charlot!

Tous ces projets ne seraient pas possibles sans la motivation de nos élèves,
et sans l'aide financière
du Sou des écoles et de nos municipalités,
que nous pouvons tous grandement remercier !

Cela s'est passé cette année...

15 janvier au 14 février 2015 →
Recensement sur la commune de
Grézolles.
Stéphanie Dadolle est notre agent
recenseur.



← Commémoration
du 19 mars 1962

Avril 2015
Visite du député Paul Salen →



← Commémoration du 8 mai
1945



← 23 et 24 mai
Festival de peinture avec l'AGAP

7 août →
Marché nocturne
intercommunal



← Fête du 15 août



Octobre 2015 →
Visite de M. le Sous-Préfet

Commémoration du 11 novembre 1918



**9 décembre 2015 :
Décoration du village
par les enfants, sous
la houlette de l'AGAP.**



**12 décembre 2015
La commune fête Noël avec les Anciens
soit en les invitant au Georget soit en
leur apportant un colis de Noël.**

**MEILLEURS VOEUX DE SANTE, DE BONHEUR ET DE
REUSSITE A TOUS !!!**

LE 17^{ème} MARCHÉ NOCTURNE S'EST DEROULE A GREZOLLES

Cette manifestation a été réalisée en collaboration avec le Syndicat d'Initiative de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable et 4 associations du village (le Comité des Fêtes, l'AGAP, la Société de Chasse et le Club de l'Amitié) et grâce à la mobilisation de nombreux autres bénévoles.

L'année 2015 était une année propice à l'organisation de cette manifestation car les travaux du village étaient terminés et la logistique pouvait rester en place pour la fête du village une semaine plus tard.

Ce fut un franc succès et les 4 associations du village ont pu se partager les bénéfices.

Tout a commencé de cette manière



Une équipe motivée...



et on monte les chapiteaux !

Malgré la chaleur étouffante, 45 exposants étaient au rendez-vous et les visiteurs nombreux ont pu admirer leurs réalisations et leurs productions, goûter et acheter les produits.



45 exposants assidus...



avec le soutien des locaux parfois !



En fin d'après-midi, de nombreux marcheurs ont pu, à l'occasion d'une ballade, découvrir le patrimoine du village, château, chapelle du XVIème, sculptures, peintures,...



Le départ pour la ballade, visite guidée !

Et l'heure du repas est arrivée

Le menu du terroir a été apprécié de tous, même si la file d'attente était longue, mais pour faire patienter tout le monde, les frères Zurko, musiciens et jongleurs, perchés sur leurs échasses ont animé la soirée. Et la buvette n'était pas bien loin... Environ 565 repas ont été servis !



La file d'attente est longue...



mais ils sont là pour nous faire patienter !

**Merci à cette troupe musicale venue gracieusement de Nollieux
pour animer la solrée !**



**Un grand merci à tous les bénévoles pour leur contribution, pour les travaux
réalisés avant, pendant et après la manifestation.**

**C'est grâce à eux que le marché nocturne de Grézolles
a été un franc succès !**

FNACA
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie
des communes de Souternon et Grézolles



Suite à des ennuis de santé du président de la section Grézolles – Souternon, M. Raymond Vernay, les activités ont été restreintes cette année 2015. Les commémorations du 19 mars 1962 (52^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie), les cérémonies du 8 mai (anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en 1945) et du 11 novembre (anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale en 1918) ont été célébrées à Grézolles et à Souternon.

L'ensemble des membres de la section Grézolles – Souternon présente tous les vœux de bonheur pour la nouvelle année à tous les adhérentes, adhérents et amis de la FNACA.

Sou des écoles

Bureau 2014-2015

Présidente : Gerin Murielle

Trésorière : Rozanski Céline

Secrétaire : Dupayrat Stéphanie

Vice-président : Marcoux Didier

Trésorier adjoint : Bruyère Jean-Pierre

Secrétaire adjointe : Dalbègue Stéphane

Pour cette rentrée 2015, quatrième année de RPI avec St Julien d'Oddes, les effectifs sont en légère baisse : 57 contre 61 élèves en 2014.

Effectifs scolaires:

- A Souternon : 2 PS1, 4 PS2, 10 MS et 4 GS soit 23 enfants
- A Grézolles : 11 CP et 4 CE1 soit 15 élèves
- A Saint Julien d'Oddes : 9 CE2, 4 CM1 et 6 CM2 soit 19 élèves.

Cette année encore, le Sou des écoles a participé au financement des activités dans le cadre des projets d'écoles.

Durant l'année scolaire, tous les cycles ont engagé un travail sur les 5 continents qui a abouti le 4 mai à une visite commune du musée des civilisations à St Just St Rambert.

Le Sou a également contribué à financer certains projets culturels. Les élèves de Grézolles et Saint Julien d'Oddes sont partis en voyage du 3 au 5 mai au Bessat en Haute-Loire en classe africaine. Ils ont pu découvrir les danses, les percussions, les contes africains, fabriquer des djembés et des tentures. Ce voyage a été très apprécié par les enfants. Les plus jeunes de Souternon se sont quant à eux rendus au zoo de Peaugres le 12 juin. En septembre, les cycles 1 et 2 ont bénéficié d'un intervenant sur la vie des insectes.

Par ailleurs, le Sou a aussi permis le financement de diverses activités et manifestations : la fête de Noël avec ses cadeaux (postes CD et draisiennes), la fête de fin d'année, les sorties au cinéma et le paiement des cotisations pour l'adhésion USEP.

Afin d'aider au financement de tous ces projets engagés par les enseignants pour nos enfants, le Sou a organisé diverses manifestations : ventes de pizzas en mai et novembre, vente de sapins de Noël et concours de belote en janvier. Le 14 avril 2015, la marche des coucous a également accueilli 410 marcheurs qui ont pu découvrir nos 3 villages et les rives de l'Aix et Isable.

Enfin, comme chaque année, la fête de l'école a été organisée en juin. Elle fut l'occasion pour les enfants de nous proposer un spectacle préparé en classe. Un barbecue est venu clore la journée dans la convivialité.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes et familles qui participent aux activités proposées par le Sou. L'argent récolté permet aux enseignants de financer pour nos enfants de nombreux projets culturels et sportifs, riches et variés, en lien avec les programmes scolaires.

Alors, en attendant de vous retrouver à Souternon le 15 janvier pour le concours de belote, nous vous souhaitons une excellente année 2016 !



Les membres du Sou



Société de chasse de Grézolles

Le concours de belote

C'est au mois de Février que le concours de belote s'est déroulé à la salle de la SOVA. Un vrai concours de chasseurs où les premiers sont repartis avec des gigots de chevreuil et de sanglier, toutes les doublettes étaient primées. Le boudin d'herbes est toujours aussi apprécié, 58 doublettes étaient présentes

Des heureux gagnants !



Et des remerciements pour Marie Thérèse...



(Rendez-vous est pris pour le prochain concours qui se déroulera le 14 février 2016)

A l'occasion de la fête du 15 Août

Après le concours de pétanque, avec l'animation de la « Banda Patex », 150 repas ont été servis par les chasseurs, les grillades ont été appréciées.

La participation active de tous les chasseurs a permis le bon déroulement des opérations.



La journée tripes et grillades

Elle s'est déroulée le dimanche 6 septembre aux Plassottes, la météo était clémente et plus de 300 repas ont été servis.



Beaucoup de monde pour servir !



et beaucoup de visiteurs...

(A noter le prochain rendez-vous le 4 Septembre 2016)

Et la nouvelle saison de chasse est arrivée...



et les chasseurs ont été récompensés... avec un sanglier de 125 kg !

La Société de Chasse de Grézolles vous présente ses meilleurs vœux et remercie toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de toutes les manifestations

Amicale des donneurs de sang

Le bureau est composé de la manière suivante :

- Président : Henri BOURDELIN
- Secrétaire : Denise RAVEZ
- Trésorier : Hubert MOTTURA

Cette année, le concours de belote aura lieu le samedi 20 février à 14h00. L'Amicale rappelle que les personnes souhaitant intégrer le bureau seront les bienvenues ainsi que toute personne désirant aider le jour des collectes (mise en place des chaises et service).

Le dimanche 13 mars aura lieu à la Salle ERA à Saint Martin La Sauveté l'assemblée départementale des Donneurs de Sang.

L'amicale rappelle à toutes les personnes intéressées qu'elles peuvent donner jusqu'à 70 ans : 4 fois/an pour les femmes, 6 fois/an pour les hommes.

Les prochains prélèvements auront lieu à Saint Martin la Sauveté de 16 à 19 h les :

mardi 1^{er} mars
vendredi 3 juin
vendredi 16 septembre
mardi 13 décembre 2016.

Important : Pour les dons de plaquettes ou de plasma (en manque actuellement !), vous pouvez vous rapprocher du centre de transfusion au 04-77-70-87-87 et prendre rendez-vous les jours des collectes, votre don peut sauver une vie !
Pour plus de renseignements, appelez le 06-72-01-28-26.



Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

Le président

Le Club de l'Amitié

39 adhérents en fin d'année au Club de l'Amitié.

Une année riche en évènements.

Pour les 7 premiers mois, dégustation de la galette des rois, des bugnes, repas chevreuil, chocolats de Pâques, repas grenouilles, sans oublier les jeux de carte, le scrabble, un concours de belote et un loto entre adhérents, distribution de la revue du club, exposition couture travail de Léontine et pour la clôture un casse-croûte. Mais il faut aussi parler des sorties en moyenne une dizaine de personnes du Club.

Visite de l'usine Parot à Saint Romain le Puy, puis repas spectacle au Superflu. Visite de la fabrique de bonbons de Saint Julian, repas à Mercuriol et visite au retour de l'alambic de Saint Désirat. Ces 2 voyages ont été organisés par Temps libre de Saint Germain Laval.

Invitation du Club de Saint Just en Chevalet, interclub Roche la Molière pour apprécier un spectacle de Danses .et Chants du monde.

Fabrications de fleurs en papier pour la décoration du marché nocturne.

Reprise en septembre avec un café gourmand, un resto surprise, les anniversaires puis notre repas de fin d'année au restaurant Le Georget.

Une année active pour nos séniors.



Le bureau souhaite une bonne année 2016 à tous.

ELAN VAL D'AIX



176 licenciés

19 équipes

**11 équipes féminines
dont 1 équipe loisir**

7 équipes masculines

**1 équipe baby
mixte**

Des jeunes du club formés à l'arbitrage

Depuis 5 ans, l'EVA propose aux catégories U15 filles et garçons de se former aux règles de l'arbitrage afin de permettre à ceux-ci de pouvoir arbitrer des matchs de catégorie inférieure à la leur et d'accéder aux formations proposées par la Fédération dans l'objectif de devenir par la suite arbitre officiel.

20 jeunes participent cette année à l'école d'arbitrage. 8 sessions, soit 4 journées entières sont proposées sur l'année 2015/2016. Elles sont conduites par un arbitre référent (Jean Paul PATURAL de Feurs) et Jonathan MOUSSE.

Les jeunes sont ensuite sollicités en cours d'année sportive pour arbitrer les plus jeunes au sein du club.

Le Bureau

Président : *Almé Louis RATHIER*

Vice-Président : *Jean Jacques BERAUD*

Secrétaires : *Bruno MURAT*

Maritchu CLEMENT

Trésorière : *Corinne DOUARRE*

Trésorière Adjointe : *Gisèle GILBERT*



Comité des Fêtes

Tout d'abord, le comité souhaite ses meilleurs vœux à l'ensemble de la population grézolloise. Il nous semble essentiel pour nous en ces temps de tensions en tout genre de rappeler qu'il ne faut surtout pas oublier de s'amuser et de profiter de l'instant présent, pour oublier nos tracas quotidiens.

Cette parenthèse faite, pour nous l'année 2015 a été marquée par l'arrivée des petites férias de Grézolles. Pour cette première édition, nous avons trouvé un joli élan populaire et nous souhaitons donc continuer dans ce sens-là.

Nous espérons donc vous voir encore plus nombreux pour l'édition 2016 avec quelques nouveautés...

Jean-Michel

Le secrétaire du comité des fêtes



IL ETAIT UNE FOIS... LES AIGUILLES GREZOLLOISES



Tout a commencé après une exposition de ses travaux de couture au Club de l' Amitié. Un jour de mars 2015, Léontine DEFRANCO a eu l' idée de réunir quelques personnes pour partager sa passion du tissu, des aiguilles et transmettre son savoir faire !

Très vite, un petit groupe s'est constitué et notre association a été créée le 1er juin 2015. A ce jour, une quinzaine d'adhérentes ont manifesté leur intérêt pour ces activités manuelles. Certaines préfèrent le patchwork, d'autres la couture, d'autres encore la broderie ou le tricot ! Nous laissons libre cours à nos envies créatives lors de nos réunions du lundi après midi qui ont lieu salle Jean Louis PRAS de 14h30 à 17h30. Certaines sont débutantes, d'autres ont un peu plus d'expérience, mais tout le monde s'aide et se donne des conseils. Une seule chose est imposée dans ce club : LA BONNE HUMEUR !!!

Nous avons présenté nos « œuvres » au marché nocturne du 7 août, en avons vendu quelques unes... et pris plusieurs demandes personnalisées que nous avons livrées depuis. Nous préparons notre prochaine exposition, mais en attendant, n'hésitez pas à venir nous rendre visite, notre porte est grande ouverte !

A toutes et à tous , nous souhaitons une année pleine de bonheur !!!





La seconde édition de notre tournoi national U15 s'est déroulée les 13 et 14 juin. Nous avons accueilli au total 20 équipes (à souligner la participation de l'équipe de Trans-en-Provence (Var) cette année). Ce tournoi a été organisé pendant 2 jours sur les sites de Saint-Germain-Laval et Crémeaux, avec le soutien de tous les clubs seniors de Jaimfoot.



Une belle édition malgré une météo capricieuse !

Nos U19 coachés par Mathieu VERNAY et Jean-Louis BENETIERE, étaient en entente avec ESSOR la saison dernière. Cette excellente collaboration avec Stéphane MOULLIER (ESSOR) a porté ses fruits : les U19 ont remporté la Coupe Sport Co en juin dernier.

Le bureau :

Fabrice GENON et Eric GARNON : co-présidents

Gisèle COTE : trésorière

Stéphane PAIRE : secrétaire (co-président du club de Pommiers-St Georges)

Alain ETAIX (président du club de St Paul de Vézelin-Amions-Dancé)

Florent FORGE (co-président du club de St Germain Laval)

Mathieu VERNAY (président du club de Crémeaux)

Christophe BARRET (président du club de St Martin la Sauveté)

Hervé BOUILLER, Laurent CHARRET, Daniel DIMIER, Angélique GOUTEY, André JOLY, Didier LAMOTTE, Yann SAUDET

Le club compte actuellement environ 150 licenciés, accompagnés d'une trentaine de dirigeants. Référents de chaque catégorie :

U7 (né en 2009-2010) Alain ETAIX

U15 (né en 2001-2002) André JOLY

U9 (né en 2007-2008) Eric GARNON

U17 (né en 1999-2000) Franck TARTARIN

U11 (né en 2005-2006) Florent FORGE

U19 (né en 1997-1998) JLouis BENETIERE

U13 (né en 2003-2004) Cédrine DONAT-MAGNIN

La saison 2015-2016 a débuté avec des fortunes diverses. Soulignons le fait que le club compte 2 équipes U17 et 2 équipes U15 cette saison (l'équipe 1 U15 fait d'ailleurs un très bon début de championnat). En U13, la saison a commencé difficilement mais c'est encore l'apprentissage. De U7 à U11, différents plateaux ont rythmé le début de saison. Chacune des catégories a vu l'arrivée de nouveaux joueurs débutants. Bienvenue à eux.

Contacts :

Adresse du siège : 1 Place du Village 42260 GREZOLLES - jaimfoot@orange.fr

Fabrice GENON : 06 32 94 36 84 responsable catégories U13-U15-U17-U19

Eric GARNON : 06 50 54 08 34 responsable Ecole de Foot U7-U9-U11

**Le club de JaimFoot vous souhaite une belle et heureuse année 2016 !
Les co-présidents Fabrice GENON et Eric GARNON**

GASPAR

Grézolles Association pour la Sauvegarde du Patrimoine A Restaurer

L'association GASPAR a été créée fin mars 2015 à l'initiative de la municipalité de Grézolles. Elle a pour but :

- Soutien moral et financier à la restauration du Patrimoine,
- Support financier de la souscription volontaire proposée en vue d'une participation privée aux travaux de l'église et plus particulièrement les vitraux, le tout en lien avec la Fondation du Patrimoine,
- Encaissement des dons à cet effet et règlement des factures de travaux correspondantes,
- Organisation et réalisation de toute publicité permettant d'améliorer le fonctionnement et l'objet de l'association.

GASPAR a signé le 20 septembre dernier une convention avec la Fondation du Patrimoine. Celle-ci nous apportera son soutien pour la réalisation de nos objectifs et permettra à nos donateurs de bénéficier d'une déduction fiscale.

Les premiers résultats de notre action sont encourageants mais l'essentiel reste à faire. En 2016, nous devons amplifier la collecte des dons grâce au concours de tous les membres actifs qui voudront bien se joindre à nous pour créer et gérer des événements culturels ou festifs.

Président : Pierre DEFRANCQ

Secrétaire : Emmanuel DOITRAND

Trésorière : Sylvie ETAIX

Contact GASPAR : 04 77 64 60 73 ou gaspar.grezolles@gmail.com

On peut faire un don « en ligne » (www.rhone-alpes.fondation-patrimoine.org)



Association Grézolles Art et Patrimoine
(A.G.A.P.)
VILLAGE AUX PORTES PEINTES

Pendant les 3 jours du festival (22-23 et 24 mai), huit artistes peintres ont laissé libre cours à leur créativité et les portes du village ont retrouvé une nouvelle jeunesse.



Un portrait réalisé par Harutyun Yekmalyan



La petite fille au parapluie par Véronique Peytour



Les bateaux de Gilles Meunier



La porte de la cave du bar par Gérard Visser



Un sous-bois par Geneviève Garcia Gallo



La Vouivre de Philippe Varillon



**Un paysage
par Numa Droz**



**La vache
d'Audrey Dorvidal**

Et beaucoup d'autres activités...



**Spectacle de marionnettes sous la houlette
de Pauline Marc**



**Ateliers de modelage et de peinture
encadrés par
Céline Barbarin et Frédérique Denton Déal**



**La fanfare buissonnière
« La Chips »**



**La fanfare de
St Germain Laval Poncins**

Mais aussi :**Des conférences :**

* Ecole Lyonnaise et Roannaise de peinture au XIXème et XXème par Bernard Gouttenoire

* l'Art brut Pierre Martelanche un sculpteur méconnu par Jean-Yves Loude

Des spectacles

* Spectacle de magie et de fantaisie par la compagnie Bleu nuage

* Spectacle de marionnettes avec la compagnie « Du coq à l'âne »

Des artisans

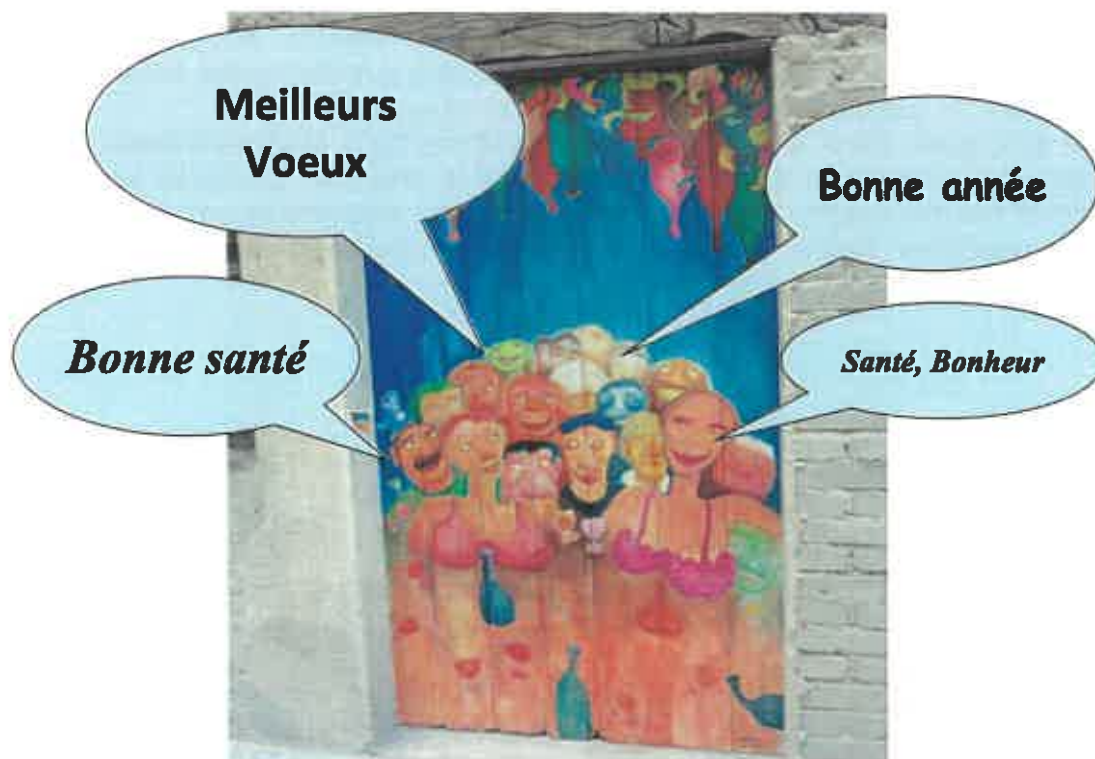
* Ils étaient nombreux à venir faire la démonstration de leur talent et proposer leurs produits à la vente.

Cueillette d'herbes

* Cueillette de plantes sauvages et dégustation avec Gérard Michalet

La soirée festive

* Avec toujours autant de succès autour de l'aligot préparé par le restaurant le Georget



TOUS LES MEMBRES DE L'AGAP VOUS PRESENTENT

LEURS MEILLEURS VOEUX

POUR L'ANNEE 2016

LE CHANVRE : UNE PLANTE ANCESTRALE

Le chanvre est une plante annuelle : elle est l'une des premières domestiquées par l'homme dès le néolithique. Son usage était le tissage pour une utilisation dans l'habillement, la marine à voile, la fabrication de cordage, la papeterie. Pour exemple : les vêtements de nos militaires des deux guerres mondiales étaient en chanvre, on en trouve dans les billets de banque, papier à cigarettes, ficelles à saucisson etc...

Jadis le chanvre était cultivé dans le monde entier. Localement dans nos fermes, on trouvait fréquemment une petite parcelle pour produire des fibres pour le cordage. Au Château d'Aix, des pilons activés par l'eau du canal servaient à défibrer le chanvre ; celui-ci avait été préalablement roui (laissé en milieu humide afin de faciliter la séparation des fibres). Feurs a été longtemps un port chanvrier.

Peu à peu la machine à vapeur a remplacé la voile. Le textile synthétique s'est développé. Aux USA, la baisse de production est liée à la prohibition envers son cousin : le cannabis psychotrope ; la culture du chanvre est devenue anecdotique. A son apogée, vers 1850 en France, on en comptait 176 000 ha ; en 1904, il n'y avait plus que 21 000 ha et seulement 600 ha en 1960.

Après l'an 2000, un regain d'intérêt !

Si depuis 1970, la papeterie utilise davantage cette plante, c'est après 2000 que son intérêt dans le bâtiment et le développement des usages de la graine ont fait augmenter les surfaces jusqu'à 10 000 ha.

Un peu partout dans l'hexagone, des groupes d'agriculteurs, des entreprises se sont mis à cultiver et transformer le chanvre pour répondre aux demandes nouvelles. Ceux-ci en produisent de quelques dizaines à quelques centaines d'hectares.

C'est ainsi qu'en 2006, le syndicat mixte des Monts de la Madeleine basé à St Just en Chevalet décidait par ces actions de promouvoir le chanvre. Quelques agriculteurs ont répondu et fait des essais. En 2014, des agriculteurs producteurs se sont regroupés au sein de l'association Atouts Chanvre afin de continuer l'action initiée. En 2015, 20 ha ont été semés dans la région.



Parcelle à Grézolles
à la Mignerie

La plante

Date de semis comme le maïs fin avril à mai. Pas d'engrais, uniquement du fumier avant labour. Pas de désherbage, ni traitement. La plante dans les conditions de pousse normale étouffe les mauvaises herbes.

La récolte

La récolte de la graine se réalise avec une moissonneuse de septembre au 15 octobre. On coupe sous l'épi pour éviter le bourrage de la machine. La récolte est une opération très délicate car les fibres entourant la tige s'enroulent facilement autour de tous les systèmes rotatifs. La paille est fauchée avec une barre de coupe à doigts si possible avec un peigne comme la moissonneuse. On peut aussi faucher avant la maturité des graines si l'on veut récolter uniquement la paille. Celle-ci est séchée au sol puis ramassée en bottes ou ensilée pour un stockage en vrac. La graine est triée pour enlever tous les résidus de feuilles puis séchée et stockée au sec.



Moisson
au 30 septembre 2015

Les usages

Toutes les parties de la plante sont utilisables à des degrés divers de transformation. La **graine** appelée chenevis est idéalement équilibrée pour l'homme comme pour les animaux et peut se consommer brute ou décortiquée. Elle est utilisée en boulangerie, en oisellerie et en appât pour la pêche. Enfin après pressage, elle donne une huile très riche en oméga 3 et 6 et en vitamine E. Elle n'est pas adaptée à la cuisson. Pour ces qualités cosmétiques on incorpore l'huile après pressage dans les savons et les baumes pour la peau. Le résidu du pressage s'appelle le tourteau. Il est riche en protéines et est utilisé pour les animaux. Après mouture, le tourteau donne une farine sans gluten que l'on incorpore un peu comme le sarrasin pour faire des préparations culinaires.



La paille a un usage en construction essentiellement pour ces qualités isolantes qui sont équivalentes à celles des laines minérales. On peut l'installer brute dans les combes en rénovation. Son odeur repoussera les rongeurs. La mise en œuvre est sans danger contrairement à beaucoup de produits industriels. Le triage de la paille avec un matériel adapté permet d'obtenir la chènevotte et la laine. La chènevotte (partie interne de la plante) qui est utilisée brute en isolation par simple remplissage ou en mélange avec de la chaux pour faire de dalles, des murs isolants thermiques et phoniques. La laine (partie externe de la tige) s'utilise en isolation.



La paille



La chènevotte



Une plante qui a de l'avenir

L'usage de la graine et les qualités du chanvre dans la construction ont redonné un intérêt pour cette plante ancestrale. Des recherches sont encore en cours sur certains de ces constituants en particulier dans la plasturgie. Un peu partout, maintenant à côté de chez vous, le chanvre permet une production complémentaire à nos exploitations avec une valorisation en circuit court. Le chanvre fait partie des plantes qui répondent aux préoccupations de notre société. Il est doté d'énormes intérêts agronomiques car il n'a pas besoin de traitement. Il valorise bien les apports organiques et travaille le sol par son système racinaire puissant. Dans le cas d'un usage pour l'isolation, il permet le stockage du gaz carbonique contrairement à la plupart des isolants chimiques qui, pour leur fabrication, produisent énormément de gaz à effet de serre ; c'est une ressource renouvelable. 1kg de chanvre contient 790g de carbone ; il faut 1 à 2 ha pour isoler une maison.

Avertissement aux fumeurs de cannabis : le chanvre lui ressemble comme deux gouttes d'eau, mais son taux de THC (Tétrahydrocannabinol) est très bas (< 0.2) donc il n'a aucun effet psychotrope... alors si vous voyez un champ de chanvre, inutile de le cueillir !!!

Seigneurs Gayardon de Grézolles



Gayardon de Fenoyl

Originaires de Naples, les de Fenoyl, partisans des Anjou contre les partis de Hongrie et d'Aragon, dépouillés par ces derniers, s'établissent en Lyonnais sous le nom de Fenouil/Fenoÿl. Leurs titres et dignités, acquis à Naples dès 1190, leur valent la baronnie de Fenoyl-Thurey et de Toreille, conservant nom et armes pendant 3 siècles («antiquae familiae nobilium de Fenoyl, monumentum», église Saint-Paul de Lyon). La famille s'est subdivisée en plusieurs branches, d'après le Nobiliaire du Dauphiné (Guy Allard), et se sont étendues au Montferrat, au Piémont, à la Lombardie, La Souabe, la Bavière et la France. Jacques et Jacques «Le Jeune» de Fenoyl sont échevins de Lyon (1506, 1510, 1514, 1521, 1525, 1530, 1535, 1540, 1547 et 1552)



Gayardon de Grézolles

Originaires de Bretagne, les Gayardon s'établissent en Forez vers l'an 1400. Un arrêt du Conseil d'Etat (19/06/1641) pour la Généralité de Lyon fait remonter leur lignée à Emmanuel de Gayardon.

Emmanuel de Gayardon

écuyer, seigneur de La Motte-Blanche
(près Quimper-Corentin)

Pierre 1er de Gayardon

établi en Forez (teste 01/01/1496)
ép. 06/01/1432 **Blanche de Saint-Lancier** (fille de Pierre, écuyer)
(ou 06/06/1432 avec **Jeanne de Polignac de Saint-Lans** ?)

Pierre II de Gayardon
seigneur de Luré,
Borne et Millery,
Gouverneur des
château & citadelle de
Donzy
(Institué héritier de
son père 1496)
ép. avant 1496
Etiennette d'Arcy
(ou d'Arcl)

**Guillaume 1er
Jean de Gayardon**
(teste 18/11/1561)
seigneur de Borne et
Planes,
Capitaine du château
de Lavieu (Forez)
ép. 05/01/1516
**Isabelle de
Lamberton
de Montrenaud**
(fille de Gilbert,
écuyer)

**Guillaume II de
Gayardon** + avant
13/05/1598 écuyer,
seigneur de Grésolles,
Luré et Bufferdon (ou
Bufferdent ?),
Contrôleur-Général
des Guerres
ép. 17/05/1550
**Françoise du
Vernet de La
Garde**
(teste, veuve,
13/05/1598)

**Pierre III de
Gayardon** ° ~1555
+ avant 05/03/1626
(teste 01/02/1609)
écuyer, seigneur de
Grézolles, Luré et
Bufferdon,
Gentilhomme du
Prince de Condé
ép. 23/09/1586
**Ellsabeth
Philiberte Cotton**
(teste 05/03/1626)
(fille de Guichard,
écuyer, seigneur de
Chênevoux, et de
Philiberte Champrond)

**Jacques de
Gayardon**
Jean de Gayardon
(légataires de leur
père)

**Guillaume de
Gayardon**
chevalier de l'Ordre
de Saint-Jean
de Jérusalem (1516)

**Pierre de
Gayardon**
enseigne
de la compagnie
de Gens d'armes
du seigneur de
Cousans

**Catherine de
Gayardon**
ép. 1496 **Phillippe
Bogeroles,**
seigneur de
Commlers
et Bufferdon

**Claude
de Gayardon**
prêtre, Prieur
de Riorges
(42)

**Yolande de
Gayardon**
ép. **Guillaume de
Letous
de Pradines**

**Marguerite
de Gayardon
Agathe
de Gayardon**
religieuses à
l'Abbaye de Bonlieu

François de Gayardon °
~1590 + 1657
écuyer, seigneur
de Grézolles,
Bufferdon, Charon
et Borne, capitaine
d'une compagnie
de 100 hommes
d'armes
(*commission*
08/07/1635),
chevalier de l'Ordre
du Roi (1638),
Gentilhomme
ordinaire de Sa
Chambre (*par*
Lettres
15/05/1650), prêtre
(veuf)
ép. 21/11/1623
Marie de Bais +
1650 (fille de
Jacques,
écuyer, et de
Catherine Mollu)

Benoit de Gayardon
+X ~19/12/1649
(mousquetade
au siège de Rose)
écuyer, seigneur
de Bufferdon,
capitaine
d'infanterie
au régiment
d'Hamincourt
(ou Arlincourt ?, par
commission
29/04/1641), major
de la forteresse de
Porto-Longone

Phillberte de Gayardon
ép. 05/03/1626
Guillaume de La Salle,
seigneur
de Genouilli

Jeanne de Gayardon
? ép. 15/03/1609
François de La Mure
(Lamur ?),
seigneur
de Bien-Avant et
Changy,
conseiller du Roi,
1er
Président à
Roanne

Anne de Gayardon
ép. **André Fournier**,
Avocat
au Parlement

André de Gayardon °
~1625 écuyer,
seigneur de
Grézolles, Luré,
Bufferdon
et Saint-Nizier,
capitaine
d'une
compagnie
d'infanterie
au régiment du
Lyonnais, aide
de camp des
armées du Roi
(1654)
ép. 10/02/1654
Anne Chavet de Lasprée
(fille de
Godefroy-
Charles,
capitainemajor
du régiment de
Lasprée (père),
et d'Etienne
de Grandvaux)

Antoine de Gayardon
religieux,
profès
en l'Abbaye
d'Ainay
(ou Esnay,
à Lyon,
1657)

Raymond de Gayardon de Grésolles
° ~1635 +
12/08/1687
écuyer,
seigneur
de Tiranges et
Boisset,
capitaine au
régiment
du Lyonnais,
sergent-major
au même
(brevet
14/05/1661)
(*aveu et*
dénombrement
pour Tiranges ;
testament
12/08/1687)
ép. 30/01/1665
(Lyon ?)
Marguerite Chapuis de Chaumont °
27/06/1638 +
1708 (fille
de Laurent,
seigneur de
Chaumont)

Guillaume de Gayardon
Docteur en
théologie,
Doyen
de l'église
royale
et collégiale
de Notre-
Dame
de
Montbrison
(42, 1694)

Anne de Gayardon Marie de Gayardon
religieuses
à Roanne

Jeanne de Gayardon Eléonore (ou Léonore) de Gayardon
religieuses
à
Montbrison

Marguerite de Gayardon Charlotte de Gayardon Marie de Gayardon
religieuses
ursullines à
Saint-
Bonnet-Le-
Châtel
(42)
(Marguerite
en 1657)

Alexandre-Antoine de Gayardon °
 peu avant 24/02/1659 (bapt.)
 écuyer, seigneur de Grézolles, Luré et
 Bufferdon,
 ép. 21/05/1694 **Claudine Cachet** (fille de
 Claude, écuyer, seigneur de Garnerans
 et Montezan, 1er Président au parlement
 des Dombes, et de Jeanne Hannecard)
X) liaison avec ?

**Françoise-Charlotte
 de Gayardon** ° peu
 avant
 19/04/1660 (bapt.)
**André de Gayardon
 François de
 Gayardon
 Pierre de Gayardon**

**Madeleine de
 Gayardon
 Anne de
 Gayardon**
 religieuses

Antoine de Gayardon ° ~1695/1700
 écuyer, seigneur de Grézolles, Luré et
 Bufferdon,
 ép. 17/10/1735 **Marguerite-Louise
 Victoire de Badier** (fille de Jacques,
 seigneur de Verceilles, Séresat, Creuzier-
 Le-Neuf et Chazeuil, Lieutenant-Général
 des Armées du Roi, chevalier &
 Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis,
 et de Barbe Louise du Pleïssier)

X) ? ° 1693
 (Saint-Niziersous-
 Charmoy,
 bapt.)

**Charles-Henri
 Augustin (ou
 Auguste)
 de Gayardon dit
 «Comte de
 Grésolles»**
 ° 24/11/1740 +
 09/08/1819 (château
 de Cherré, Perreux, 42)
 page du Roi à la Grande
 Ecurie, lieutenant
 colonel de cavalerie,
 Député du Forez aux
 Etats-Généraux, maire
 de Perreux
 ép. 12/02/1771
**Suzanne Gabrielle
 de Fournillon de
 Butéry**

**? Henri-
 Auguste
 de
 Gayardon**
 ° 1741

**Antoine (ou
 Antide)-
 François de
 Gayardon
 dit «Abbé de
 Grésolles»**
 ° 1743

**? de
 Gayardon
 dite
 «Madame de
 Grésolles»**
 chanoinesse du
 chapitre
 noble de
 Leigneux

3 filles

**Emilie de
 Gayardon**
 ° 1771 + 1832
 ép. **Hugues de
 Chaponay**
 ° 1765 + 1842 officier
 au régiment de
 Rouergue,
 page de la comtesse
 d'Artois

**Alexandrine-
 Claudine
 Gabrielle de
 Gayardon**
 ° 1780 + 1844
 ép. **Félicien-
 Hippolyte
 Eugène Dauphin
 de Verna**

*Le chartier du château de Grézolles (42) brûle en 1639 et le peu qu'il en reste est
 détruit par les autorités locales au plus fort de la Révolution en 1793*

Jeu

Au printemps 2015, la commune a restauré et électrifié le lustre central de l'église.
L'avez-vous bien regardé ? Si oui, répondez à ces questions...

Combien comporte-t-il de :

⬇ de cierges en verre ?

⬆ de bougies éclairantes ?

Combien pèse-t-il ? 30 – 34 – 38 kg

Combien d'heures de travail a nécessité sa restauration ? 60 – 70 – 80 heures



A vous de jouer !



Bon courage !

